

POUR SOUTENIR NOTRE ACTION : BULLETIN D'ADHESION

NOM Prénom

Adresse

Téléphone (facultatif)

Mail (conseillé pour recevoir le bulletin)

Cotisation :

Membre simple : 10 € ou 50 € à votre convenance

Collectivité : subvention au gré des élus

Industriels : 1000 €

Règlement par chèque à l'ordre de Chaînon manquant,
à adresser à l'adresse suivante :

Chaînon Manquant
179 SERVIANTIN
38330-BIVIERS

DOCUMENTS SUR DEMANDE

Vous pouvez nous demander une version électronique au format pdf des dossiers suivants :

- Livre blanc du Transport par Câble
- Le Transport écologique
- Transport et Montagne
- Dossier de la liaison Crolles Brignoud

PRE-ETUDES SUR DEMANDE

Collectivités locales : si vous pensez que le câble peut être intéressant sur un site relevant de votre autorité, nous pouvons faire pour vous une pré-étude de faisabilité destinée à dégrossir votre projet. Seuls les frais de déplacement et une contribution forfaitaire de 100€ pour les cartouches d'encre et frais de téléphone vous seront facturés.